

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **6 février 2012**, à 20 h, à la sacristie de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée	Siège No 4 François Vallières
	Siège No 5 Alain-Serge Vigeant
Siège No 3 Karine Fleury	Siège No 6 Alain Bahl

Le conseiller Louis Bissonnette est absent.

Est également présente  
Suzie Lemire, directrice générale — secrétaire-trésorière.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

**R 2012-02-034**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



**ORDRE DU JOUR**  
**Séance du 6 février 2012**

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 16 janvier 2012

**Conseil**

**Administration**

- 4 Adoption des comptes à payer - Janvier 2012
- 5 Avis de motion régl. 651-12 - Tarification cours d'eau Grand Ruisseau, br. 15-18
- 6 Mandat Me Johanne Brassard - Présentation Code d'éthique employés
- 7 Vente pour taxes 2012
- 8 Renouvellement contrat photocopieur
- 9 Emploi d'été Canada 2012
- 10 Archives - destruction
- 11 Demande de crédit - fosse septique
- 12 Supra-locaux 2012
- 13 Cartes d'affaires - Gilles Mailloux
- 14 Demande de dédommagement - bris auto

**Sécurité incendie**

- 15 Achat Février 2012

### Voirie

16 Compte de dépense Sydney Lynch - Salon de la machinerie agricole

### Hygiène du milieu

### Urbanisme et zonage

17 Congrès de la COMBEQ - Gilles Mailloux

### Loisirs et culture

- 18 Boyau balayeuse - loisirs
- 19 Entente piste cyclable - M. Lefebvre
- 20 Bris de poteau - terrain de balle
- 21 Fondation L'Avenir en héritage - Plan publicitaire

### Général

#### Varia :

#### 22 Correspondance

Correspondances reçues – Janvier 2012

#### 23 Période à l'assistance

#### 24 Levée de l'assemblée

Le varia demeure ouvert.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2012-02-035**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 16 JANVIER 2012**

Il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2012, tel que présenté et rédigé.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

### **CONSEIL**

#### **ADMINISTRATION**

**R 2012-02-036**

### **4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – JANVIER 2012**

Il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de janvier 2012, tels que présentés.

Fournisseurs	Description	Montant
Remorquage Québec Centre inc	Remorquage - Mack blanc	565.67 \$
Action Solutions Sans Fil inc	Sous location de site du 01/02/12 au 29/02/12	316.64 \$
Les Inst. Élect. J.M. Martineau inc	Réparation - Vol de cuivre Loisirs	4 927.26 \$
A + Bécancour	Surveillance alarme du 23/12/11 au 22/06/12	248.34 \$
Bell Mobilite	475-5374 du 01/01/12 au 31/01/12	34.97 \$
Bell Mobilite	475-7111 du 01/01/12 au 31/01/12	34.01 \$
Bell Mobilite	475-7150 du 01/01/12 au 31/01/12	32.31 \$
Bell Canada	394-3032 du 16/12/11 au 15/02/12	(26.61) \$

Bell Canada	394-3032 du 16/01/12 au 15/02/12	101.60 \$
Bell Canada	394-2741 du 16/01/12 au 15/02/12	122.04 \$
Bell Canada	394-2422 du 16/01/12 au 15/02/12	352.59 \$
Bell Canada	394-2669 du 16/01/12 au 15/02/12	81.33 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Bulbe et bouchon - Mack rouge	23.52 \$
Centre du Pneu Patry inc	Changer valve sur une roue - Mack rouge	26.97 \$
Chambre de commerce de Drummond	Frais Dicom - Actions Solution - Service incendie	14.71 \$
Chambre de commerce de Drummond	Frais Dicom - Retour marchandise SFB	16.35 \$
Commission scolaire des Chênes	R2011-08-228 Branchement bibliothèque	2 848.13 \$
Commission scolaire des Chênes	Fibre optique du 01/01/12 au 31/03/12	771.19 \$
S.C.A. de St-André d'Acton	Fitting hydraulique	20.66 \$
S.C.A. de St-André d'Acton	Huile Sonic, bouchon galv. tête carrée	30.40 \$
Corporation des Fleurons du Québec	R2011-12-318 Adhésion 2012-2014	1 040.52 \$
Deak Daniel	Remboursement achats	106.98 \$
Comité du 150e	Remboursement vente de calendriers par interac	30.00 \$
Comité du 150e	Remboursement vente d'épinglettes par interac	44.00 \$
Pièces d'auto réusinées Drummondville inc	Démarrreur - Pick-up	206.96 \$
Guilbault Hydraulique	Huile hydraulique, oring, rondelle	139.12 \$
Hamel Propane inc	Loisirs - Location de réservoir du 01/01/12 au 31/12/12	11.50 \$
Hamel Propane inc	Garage - Location de réservoir du 01/01/12 au 31/12/12	27.59 \$
Hamel Propane inc	Chauffage propane - Garage municipal	2 295.43 \$
Hamel Propane inc	Chauffage propane - Loisirs	342.44 \$
Hydro Québec	Loisirs du 10/11/11 au 16/01/12	328.63 \$
Hydro Québec	Déneigement et pompiers du 10/11/11 au 16/01/12	846.73 \$
Hydro Québec	Station pompage gloriette du 08/11/11 au 12/01/12	93.57 \$
Hydro Québec	Étang du 08/11/11 au 12/01/12	142.44 \$
Hydro Québec	Bureau du 08/11/11 au 12/01/12	1 175.76 \$
Hydro Québec	Gloriette du 08/11/11 au 12/01/12	65.51 \$
JDL Enr.	Renouvellement contrat service et extra copies	544.54 \$
Coté Luc	Frais de repas - Formation HLM	15.48 \$
MRC Drummond	MAJ 49025-30 - Janvier 2012	500.53 \$
MRC Drummond	Fichier de certificats - MAJ 49025-30	20.00 \$
MRC Drummond	Gestion des cours d'eau	421.20 \$
Petite Caisse	Petite caisse - Conseil février 2012	71.41 \$
Ressorts Charland (Sherbrooke) inc	Fan clutck, shock absorber - Mack blanc	1 101.42 \$
Robitaille Equipement inc	R2012-01-027 Peignes - Mack blanc	370.22 \$
La Coop Fédérée	Diesel garage	6 135.94 \$
Le Réseau Mobilité Plus	Fréquence numérique du 01/02/12 au 29/02/12	119.83 \$
Station Cote et Fils	Antigel - Mack blanc	18.92 \$
Usinage M.C. inc	Réparation tube de saieuse, redresser sprocket	476.28 \$
Ville de Richmond	LAV20111221-28 Entraide incendie	187.24 \$
Service Tech. Incendie Prov. Inc	Location de cylindre du 01/01/12 au 31/12/12	718.59 \$
Ville de Drummondville	Frais de cour - Constat 803642790 - 803642459	113.23 \$
Würth Canada Limited	Boulon, contre écrou, rondelle, disque, graisse	393.56 \$
F Q M	Frais Dicom - Colis MRC	9.78 \$

Remorquage Marcotte	Sortir camion fossé - Mack blanc	465.64 \$
<b>SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER</b>		<b>29 123.07 \$</b>

Fournisseur	Description	Solde
AFEAS Région Centre du Québec	R2012-01-012 Commandite	50.00 \$
Érablière Grondard	R2012-01-024 Formation M. Poirier - scie a chaine	256.33 \$
ADMQ	R2012-01-020 Formation sur loi accès a l'information	298.94 \$
ADMQ	R2012-01-014 Abonnement annuel et assurance	646.91 \$
Junior Charpentier-Leclerc	R2011-12-333 Commandite 2012	500.00 \$
MRC Drummond	R2012-01-011 Quote-part Janvier et décembre 2012	8 002.80 \$
Réfrigération Pole Nord Ltée	R2012-01-010 Renouvellement contrat de service	283.22 \$
R.I.G.D. Bas St-François	R2012-01-011 Quote-part Janvier 2012	6 908.25 \$
SPAD	R2012-01-011 Quote part Janvier 2012	1 300.80 \$
CPU Service Inc.	R2012-01-029 Renouvellement contrat de service	542.76 \$
<b>SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES</b>		<b>18 790.01 \$</b>

<b>SALAIRES JANVIER 2012</b>	
Salaires nets janvier 2012	12 963.05 \$
Remises provinciales janvier 2012	3 950.78 \$
Remises fédérales janvier 2012	1 689.16 \$
<b>SOUS-TOTAL SALAIRES JANVIER 2012</b>	<b>18 602.99 \$</b>
<b>SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER JANVIER 2012</b>	<b>29 123.07 \$</b>
<b>SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES JANVIER 2012</b>	<b>18 790.01 \$</b>
<b><u>TOTAL COMPTES À PAYER JANVIER 2012</u></b>	<b>66 516.07 \$</b>

La directrice générale, Madame Suzie Lemire, mentionne qu'il y a deux factures au nom du Comité du 150<sup>e</sup>. Ces deux factures sont un remboursement pour des calendriers vendus au bureau municipal et payés par paiement direct (carte de débit).

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**5. AVIS DE MOTION RÉGL. 651-12 – TARIFICATION COURS D'EAU GRAND RUISSEAU, BR. 15-18**

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller François Vallières, qu'à une prochaine séance de ce conseil, sera présenté pour adoption, le projet de règlement 651-12 concernant la Tarification pour des travaux d'entretien dans le cours d'eau Grand Ruisseau, br. 15-18.

**R 2012-02-037**

**6. MANDAT ME JOHANNE BRASSARD – PRÉSENTATION CODE D'ÉTHIQUE EMPLOYÉS**

**ATTENDU QUE** la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, entrée en vigueur le 2 décembre 2010, impose aux municipalités locales et aux municipalités régionales de comté dont le préfet est élu au suffrage universel de se doter d'un Code d'éthique et de déontologie applicable aux employés municipaux;

**ATTENDU QUE** l'adoption du Code d'éthique et de déontologie applicable aux employés municipaux doit être précédé de la présentation d'un projet de règlement ainsi que d'une consultation des employés sur le projet de règlement;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal souhaite que la présentation du projet de règlement concernant le Code d'éthique des employés municipaux soit faite par Me Johanne Brassard du cabinet Martel, Brassard, Doyon avocats;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Alain Bahl et résolu de mandater Me Johanne Brassard du cabinet Martel, Brassard, Doyon avocats, à faire présentation du projet de règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie aux employés municipaux.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2012-02-038**

#### **7. VENTE POUR TAXES 2012**

**ATTENDU QUE**, en vertu Code municipal, les arrérages se prescrivent par deux (2) ans;

**ATTENDU QUE** trois (3) avis de rappel ont déjà été envoyés par courrier régulier aux contribuables endettés envers la municipalité pour la période se terminant au 31 décembre 2011;

**ATTENDU QUE** la liste des personnes endettées envers la municipalité doit être acheminée à la MRC de Drummond durant le mois de mars 2012 en vue de vente pour non-paiement de taxes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu :

- Qu'un avis de rappel soit envoyé par courrier recommandé aux contribuables ayant un solde impayé en date du 31 décembre 2010, et ce, dans les plus brefs délais;
- Que cet avis inclut aussi le solde impayé au 31 décembre 2011;
- Que les frais d'envoi par courrier recommandé soient facturés par fiche, aux propriétaires concernés;
- Que la liste des personnes endettées envers la municipalité soit déposée et adoptée au conseil du mois de mars 2012;
- Que ladite liste soit acheminée à la MRC de Drummond dans les délais prescrits.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2012-02-039**

#### **8. RENOUVELLEMENT CONTRAT PHOTOCOPIEUR**

**ATTENDU QUE** l'entreprise JDL, fournisseur en service du photocopieur du bureau municipal offre un contrat de service valide pour un (1) an, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012 au coût 325 \$ soit 0.02 \$ pour 15 000 copies, incluant l'encre, pièces et main d'œuvre;

**ATTENDU QU'**un solde de 7 431 copie au coût de 0.02 \$ la copie est à payer pour l'année 2011, soit 148.62 \$ plus les taxes applicables;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'adhérer au contrat de service

pour l'année 2012, de l'entreprise JDL au coût de 325 \$, soit 0.02 \$ pour 15 000 copies incluant encre, pièces et main d'œuvre et de payer le solde 148.62\$ pour les copies de 2011. Il est aussi résolu d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière, Madame Suzie Lemire, à signer pour et au nom de la municipalité, ledit contrat.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2012-02-040**

**9. EMPLOI D'ÉTÉ CANADA**

**ATTENDU QU'**Emploi d'été Canada accorde du financement aux employeurs du secteur public comptant 50 employés ou moins pour créer des emplois d'été pour les étudiants de 15 à 30 ans;

**ATTENDU QUE** la demande doit être présentée au plus tard, le 29 février 2012;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Karine Fleury, appuyée par le conseiller François Vallières et résolu de présenter une demande de subvention auprès d'emploi d'été Canada 2012, pour l'embauche d'un(e) étudiant(e) pour un camp de jour et d'autoriser la directrice générale / secrétaire-trésorière Madame Suzie Lemire à signer pour et au nom de la municipalité la demande de subvention.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2012-02-041**

**10. ARCHIVES - DESTRUCTION**

**ATTENDU QUE** l'article 7 de la Loi sur les archives, oblige tout organisme public à établir et tenir à jour un calendrier de conservation des documents;

**ATTENDU QUE** l'article 199 du Code municipal stipule que le secrétaire-trésorier ne peut se désister de la possession des archives de la municipalité qu'avec la permission du conseil, ou sur l'ordre d'un tribunal;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'approuver la liste de destruction des archives préparée par Madame Line Pinault et d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière, Madame Suzie Lemire, à procéder à la destruction de ces documents.

Il est aussi résolu que les documents soient détruits à l'Écocentre au coût de 0.10 \$/livres, avec un minimum de 20 \$, certificat de destruction à l'appui.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2012-02-042**

**11. DEMANDE DE CRÉDIT – FOSSE SEPTIQUE**

**ATTENDU QU'**une citoyenne demande un crédit concernant la vidange de fosse permanente;

**ATTENDU QUE** cette citoyenne mentionne qu'elle utilise sa résidence de façon saisonnière et que par conséquent, elle devrait payer la vidange saisonnière et non permanente;

**ATTENDU QUE** pour accéder à cette demande, la municipalité doit faire un changement d'usage passant de résidence à chalet;

**ATTENDU QUE** la résidence est située dans une zone où les chalets ne sont pas permis;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de ne pas faire de crédit pour la vidange de fosse permanente puisque cette résidence est dans une zone où les chalets ne sont pas permis et que la municipalité ne peut faire de changement d'usage dans ce cas.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2012-02-043**

## **12. SUPRA-LOCAUX 2012**

**ATTENDU** le compte de taxes municipales 2012 de la ville de Drummondville indiquant notre contribution 2012 concernant l'entente intermunicipale relative au partage du financement des équipements, infrastructures, services et activités à caractère supralocal, d'une somme de 8 680 \$;

**ATTENDU QUE** cette somme est payable en 3 versements établis comme suit :

30 mars 2010 = 2 893.34 \$

30 juin 2010 = 2 893.33 \$

30 septembre 2010 = 2 893.33 \$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu d'autoriser les trois versements de notre contribution 2012, concernant l'entente intermunicipale relative au partage du financement des équipements, infrastructures, services et activités à caractère supralocal au montant total de 8 680 \$, devant être faits en trois (3) versements soit le 30 mars 2012, le 30 juin 2012 et le 30 septembre 2012.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2012-02-044**

## **13. DEMANDE DE DÉDOMMAGEMENT – BRIS AUTO**

**ATTENDU QU'**une demande de dédommagement a été reçue à la municipalité concernant un bris survenu sur une voiture;

**ATTENDU QUE** selon le demandeur, le vent a fait tomber un panneau d'arrêt-stop, déjà affaibli, sur sa voiture ce qui a occasionné des dommages;

**ATTENDU QUE** la municipalité est assurée par la Mutuelle des Municipalités pour ce type de réclamation;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Alain Bahl et résolu de remettre la demande de dédommagement à nos assureurs (MMQ).

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

## SÉCURITÉ INCENDIE

R 2012-02-045

### 14. ACHAT FÉVRIER 2012

**ATTENDU QU'**une demande d'achat est déposée par Monsieur Daniel Deak, directeur adjoint du service incendie, pour les achats et demandes énumérés ici-bas :



### Service incendie Municipalité de L'Avenir

#### Demande d'achat pour février 2012

		Coût unit.	Qté	Total
<b><u>Matériel d'intervention</u></b>				
02 220 00 725	Gants de désincarcération	38.00 \$	8	304.00 \$
02 220 00 725	Bouteille de gaz de calibration pour détecteur de gaz	260.00 \$	1	260.00 \$
			<b>Total de la demande</b>	<b>564.00 \$</b>
Daniel Deak				

**ATTENDU QUE** ces éléments ont déjà été déposés et acceptés au budget 2012;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu d'accepter et d'autoriser la demande des achats totalisant un montant de 564 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

## VOIRIE

R 2012-02-046

### 15. COMPTE DE DÉPENSE SYDNEY LYNCH – SALON DE LA MACHINERIE AGRICOLE

**ATTENDU QUE** Monsieur Sydney Lynch dépose au conseil pour approbation, un compte de dépense au montant de 43 \$ pour la visite des employés de voirie au Salon de la machinerie agricole de Québec;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'approuver le compte de dépenses de Monsieur Sydney Lynch et de lui rembourser les frais de 43 \$ soit les frais d'admission de 12 \$ chaque et le stationnement au montant de 7 \$.

## HYGIÈNE DU MILIEU

## URBANISME ET ZONAGE

R 2012-02-047

### 16. CONGRÈS DE LA COMBEQ – GILLES MAILLOUX

**ATTENDU QUE** le congrès de la COMBEQ (Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec) se tiendra le 26-27 et 28 avril prochain;



**ATTENDU QUE** la COMBEQ regroupe près de 1245 membres occupant la fonction d'officier municipal, d'inspecteur ou de fonctionnaire désigné et oeuvrant dans les domaines de l'urbanisme ou de l'environnement;

**ATTENDU QUE** lors du congrès, plusieurs formations sont offertes;

**ATTENDU QUE** Monsieur Gilles Mailloux, inspecteur en urbanisme, a manifesté son intérêt à assister au congrès 2012;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, et appuyé par le conseiller Alain Bahl et résolu d'autoriser l'inspecteur en urbanisme, Gilles Mailloux, à s'inscrire à ce congrès et d'autoriser une dépense approximative de 1 200 \$ plus taxes qui couvrira les frais d'inscription au congrès, de déplacement, d'hébergement et de repas.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

#### **LOISIRS ET CULTURE**

**R 2012-02-048**

#### **17. BOYAU BALAYEUSE - LOISIRS**

**ATTENDU QUE** le boyau de balayeuse du centre des loisirs ne fonctionne plus;

**ATTENDU QUE** le coût d'un boyau est d'environ 130 \$ plus taxes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Karine Fleury, appuyée par le conseiller François Vallières et résolu d'autoriser la directrice générale, Madame Suzie Lemire, à faire l'achat d'un boyau de balayeuse pour un montant d'environ 130 \$ plus taxes.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents

**R 2012-02-049**

#### **18. ENTENTE PISTE CYCLABLE – M. LEFEBVRE**

**ATTENDU QUE** la municipalité est à signer des ententes de servitude gratuite pour permettre le passage d'une piste cyclable sur des propriétés privées;

**ATTENDU** que le tracé de la piste cyclable sera localisé entre autres sur les lots 205-P, 194-P et 169-P du canton de Durham appartenant à Québec Ranch;

**ATTENDU QUE** Monsieur Ghislain Lefebvre, propriétaire de Québec Ranch, demande à inclure dans l'entente de servitude certains points discutés soit : l'installation d'une clôture, l'aménagement d'un fossé et la fermeture de la piste cyclable durant le temps de la chasse;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu d'ajouter les points suivants dans l'entente de servitude à signer avec Québec Ranch :

- Une clôture devra être installée sur le lot 169P et 194P sur une distance d'environ 1 kilomètre le long de la piste cyclable;
- Un fossé devra être aménagé sur le lot 169P et 194P sur une distance d'environ 1 kilomètre le long de la piste cyclable;
- La piste cyclable devra être fermée durant le temps de la chasse aux chevreuils;

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents

R 2012-02-050

**19. BRIS DE POTEAU – TERRAIN DE BALLE**

**ATTENDU QU'UN** poteau de lumière s'est cassé au terrain de balle;

**ATTENDU QUE** le vol de cuivre de l'automne dernier est probablement la cause du bris de ce poteau;

**ATTENDU QUE** l'assureur de la municipalité, la MMQ, demande au conseil s'il souhaite remettre l'installation qui était en place;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de demander des soumissions afin de remettre le même type d'installation en place et de remettre les soumissions à la MMQ afin qu'elles fassent parties de la réclamation du vol de cuivre déjà en cours.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents

**20. FONDATION L'AVENIR EN HÉRITAGE – PLAN PUBLICITAIRE**

CE POINT EST REPORTÉ À LA PROCHAINE SÉANCE.

**GÉNÉRAL**

**VARIA**

Le conseiller Pierre Lavallée demande d'ajouter le point suivant au varia:  
Budget bal des Tuques

R 2012-02-051

**A. BUDGET BAL DES TUQUES**

**ATTENDU QUE** la 3e édition du Bal des Tuques aura lieu le 10 et 11 février prochains;

**ATTENDU QU'**un montant de 4 200 \$ est disponible au budget 2012 pour les activités du Comité des Loisirs;

**ATTENDU QUE** le Comité des Loisirs demande un montant de 2 500 \$ pour l'édition 2012 du Bal des Tuques;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Alain Bahl et résolu de remettre un montant de 2 500 \$ au Comité des Loisirs pour l'édition 2012 du Bal des Tuques.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents

**21. CORRESPONDANCE**

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de janvier 2012 est remis à tous les conseillers.

**22. PÉRIODE À L'ASSISTANCE**

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2012-02-051

23. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, de lever la séance à **20 heures 25 minutes**.

\_\_\_\_\_  
Jean Parenteau  
Maire

\_\_\_\_\_  
Suzie Lemire  
directrice générale –  
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Signé le 5 mars 2012.**

